

---

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2023  
Régulièrement convoqué le 15 septembre 2023

Le 25 septembre 2023 à 18 heures

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Julien CORNILLET.

**Présents (es) :** Mme Marie-Christine MAGNANON, M. Éric PHÉLIPPEAU, Mme Ghislaine SAVIN, M. Laurent CHAUCHEAU, M. Jean-Michel GUALLAR, Mme Emeline MEHUKAJ, M. Cyril MANIN, Mme Fabienne MENOVAR, M. Chérif HEROUM (arrivé à la 3.00), Mme Sylvie VERCHÈRE, Mme Pauline CABANE : Adjoint au Maire, M. Norbert GRAVES, Mme Anne BELLE, M. Philippe LHOTTELLIER, Mme Catherine MATSAERT (arrivée à la 4.00), Mme Florence VINENT, Mme Vanessa VIAU, Mme Sandrine MAGNETTE, M. Karim OUMEDDOUR, M. Dorian PLUMEL, M. Nicolas DELOLY (arrivé à la 0.00), M. Jean-Frédéric FABERT (arrivé à la 2.02), M. François COUTOS-THEVENOT, M. Christophe ROISSAC, M. Karim BENSID-AHMED (arrivé à la 0.00), Mme Cécile GILLET, M. Laurent MILAZZO, M. Laurent LANFRAY, Mme Françoise CAPMAL, Mme Patricia BRUNEL-MAILLET

**Pouvoirs :** M. Chérif HEROUM (pouvoir M. Norbert GRAVES), M. Jacques ROCCI (pouvoir Mme Anne BELLE), Mme Catherine MATSAERT (pouvoir Mme Florence VINENT), M. Vincent PERROUX (pouvoir M. Éric PHÉLIPPEAU), M. Julien DECORTE (pouvoir M. Cyril MANIN), Mme Chloé PALAYRET-CARILLION, (pouvoir Mme Ghislaine SAVIN), Mme Demet YEDILI (pouvoir Mme Pauline CABANE), M. Corentin CATELLA (pouvoir M. Laurent CHAUCHEAU),

**Absent(e)s :** M. Jérôme BEAUTHÉAC, M. Jacques SÉBILLE,

**Secrétaire de Séance :** Mme Emeline MEHUKAJ

## 6.00 - CONVENTION POUR LA FOURNITURE DE L'ACCÈS ET LE DÉPLOIEMENT DE LA SOLUTION DIGITALE « SENIOR CONNECT » À MONTÉLIMAR

Monsieur Chérif HEROUM, Adjoint au Maire, Rapporteur, expose à l'assemblée :

« Senior Connect » est une plate-forme numérique (application mobile et site internet) d'échange et de partage de services gratuits entre utilisateurs de plus de 55 ans d'une même zone géographique. Entièrement personnalisée aux couleurs des collectivités qui y adhèrent, l'application mobile permet de promouvoir l'entraide entre les seniors, de créer ou recréer du lien social à l'échelon local et de dynamiser cette communauté.

Les collectivités adhérentes à la plate-forme « Senior Connect » pourront permettre aux associations, aux structures (culturelles, sportives, sociales...) et, plus largement, aux acteurs autorisés et validés par la Collectivité de publier des annonces (informations, activités, événements...) à destination des seniors.

Par soucis de sécurité, aucune offre promotionnelle de la part des commerçants ne pourra être publiée directement par eux sur l'application.

Les structures et associations validées par la Collectivité pourront également positionner leurs annonces sur un agenda et une carte interactive.

La solution « Senior Connect » présente plusieurs avantages pour les collectivités :

- Lutter contre l'isolement et la solitude,
- Favoriser le maintien à domicile,
- Faciliter le déplacement des seniors sur le territoire,
- Agir contre la fracture numérique et rendre attractif l'utilisation du numérique par tous les seniors,
- Créer du lien social et dynamiser la communauté des seniors,
- Valoriser et promouvoir le partage et l'entraide au niveau local « Bien vivre ensemble ! »,
- Permettre une communication spécifique vers une communauté clé des collectivités : les seniors.

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche volontariste d'adapter notre territoire à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants.

Ce projet a fait l'objet d'une demande de financement auprès de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Drôme dans le cadre d'un appel à projet 2023, laquelle a répondu favorablement en allouant une subvention de 5450 €.

Pour formaliser ce partenariat, une convention entre la ville de Montélimar et URBAN SENIOR SAS pour la fourniture de l'accès et le déploiement de la solution digitale « Senior Connect » à Montélimar, d'une durée de deux (2) ans et moyennant un coût annuel pour la Collectivité de douze mille euros (12 000,00€), est jointe en annexe.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-29,

Vu le projet de convention entre la ville de Montélimar et URBAN SENIOR SAS pour la fourniture de l'accès et le déploiement de la solution digitale « Senior Connect » à Montélimar ci-annexé.

Après avoir entendu l'exposé précédent,

Après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

### DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention, à intervenir, entre la Ville et la Société URBAN SENIOR SAS pour la fourniture de l'accès et le déploiement de la solution digitale « Senior Connect » à Montélimar,
- **DE PRÉCISER** que les crédits budgétaires sont inscrits au budget compte 6188,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention susmentionnée, jointe en annexe et tous actes afférents à ce dossier,

- DE CHARGER Monsieur le Maire ou son représentant de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,  
Ont signé les membres présents,  
Suivent les signatures.

POUR EXPEDITION CONFORME  
Fait en Mairie, le 26 septembre 2023

Le Maire,  
Julien CORNILLET



La secrétaire de séance  
Emeline MEHUKAJ